



## Vos élus, pour vous défendre et vous représenter

Chères et chers collègues,

Depuis de longs mois, les demandes de points à l'ordre du jour des réunions de CSE formulées par les membres de **l'Equipe Dans l'Action CGT-FO** ne sont pas prises en compte.

Cet état de fait ne vous permet pas d'avoir une vision claire de la situation puisque vous avez un retour uniquement sur des points qui sont choisis d'être mis à l'ordre du jour conjointement par la direction et le secrétaire du CSE.

De plus sur ces points à l'ordre du jour, vous ne lisez que les "Essentiels" qui sont émis par le secrétaire sans amendement possible par les autres élus...

Aussi, nous avons pris le parti de vous communiquer, en toute transparence, les points que vos élus demandent de mettre à l'ordre du jour du CSE.

La prochaine réunion du CSE se tiendra le 17 juillet prochain. Voici ci-dessous les points que nous avons donc explicitement demandés afin de pouvoir les discuter en réunion plénière avec les représentants de la direction et les autres membres élus du CSE.

(A noter que le premier point nécessite un travail en amont de tous les élus et que, à date, nous sommes toujours en attente d'un document de travail)

- Vote du Budget du CSE (ASC et AEP (fonctionnement))
- Modification des règles ASC existantes
- Assignation en justice des membres du CSE par la direction sous le RG provisoire : 25/A2749
  - Vote pour la prise en charge des frais inhérents à cette assignation pour chaque membre
- Point sur la campagne ANCV 2025
- Point sur l'ouverture des PMCE 2025
- Vote pour l'augmentation annuelle de la salariée du CSE
- Vote d'une enveloppe ASC pour les sorties et activités collectives 2025 de 30k€ :
  - Afterworks : 8000€ pour Suresnes et 3000€ pour Valence (un par mois à partir de Sept)
  - Sorties collectives (soirées / journées à thème) : 16000€ répartis selon les critères habituels entre Suresnes et Valence
  - Théâtres et spectacles : 3000€ répartis selon les critères habituels entre Suresnes et Valence)
- Vote d'une enveloppe ASC pour la billetterie de 30k€ (Cinéma, Parcs, piscine individuelle, également répartie vers les sites selon les mêmes critères)
- Point sur l'assistance juridique des salariés votée en avril 2024 à la majorité
- Point sur le Travail du dimanche sur H1
  - Conditions de travail des salariés en France travaillant sur M360 notamment ceux ayant travaillé le weekend (astreintes ou autre).
  - Déclaration en préfecture. Volontariat recueilli par écrit. Travail tard empiétant sur la période de repos minimum de 11h....
  - Paiement des jours chômés travaillés (pour ceux en astreinte et pour les autres) et récupération.
- Informations trimestrielles - 2ème trimestre 2025 - au sens de l'article L. 2312-69 et suivants :
  - Situation financière
  - Situation des activités opérationnelles
  - Situation de l'emploi

- Information sur les ruptures technologiques et risques géopolitiques
  - IA
  - Ordinateur quantique et impact sur la cryptographie du monde du paiements
  - Risques géopolitiques et impacts
  - Dirty Payments papers ....
- Point sur l'utilisation et consultation du mail de la salariée du CSE par des membres non autorisés par un vote en CSE
- Point sur la mise en vente des places du PSG
- Résultat du sondage de satisfaction employés Speakup
- Trésorerie / Dettes
  - Présentation des prochaines échéances en termes de remboursement de la dette et en termes de paiements des intérêts
  - Est-ce que notre BFR permet de tenir dans les mois qui viennent ou doit-on tirer sur notre prêt syndiqué ; dans ce cas, impact sur les COVENANTS d'Ingenico
  - Impact de la dégradation de la note d'Ingenico de B2 à B3 par Moody's
- Vote d'une enveloppe ASC de 2000€ pour le match PSG-Anger le 24 Aout 2025
- Point sur le fonctionnement de la trésorerie du CSE
- Présentation bilan des ASC et point sur l'inventaire des stocks
- Vote pour l'attribution d'une prime pour l'assistante du CSE pour l'année 2023 (1 mois de salaire brut)
- Point sur les formations des élus et membres ASC sur le logiciel de gestion et site internet suite au vote de 5000€ en mars 2024
- Fonctionnement des ASC et de la commission : distribution des ANCV, billetterie, permanences et proposition d'agenda des réunions ASC
- Point suite au RDV avec l'inspection du travail concernant l'intitulé du point mis au vote : **"Vote relatif à la diffusion des bandes sonores des réunions du CSE à l'ensemble des élus du CSE ainsi qu'à des personnes extérieures à l'entreprise"**
- Vote pour la désignation d'un cabinet d'expertise pour accompagner le CSE dans le projet de déménagement du siège social des sociétés composant l'UES Ingenico (Suresnes)
  - Vote pour la désignation de Sextant
  - Vote pour la désignation de Tandem Expertise
- Information du CSE sur l'application de l'accord senior en 2025

Nous attendons de recevoir l'ordre du jour finalisé et signé. Nous espérons que nos points seront bien repris et nous ne manquerons pas de vous tenir informé..

**L'Equipe Dans l'Action CGT-FO** continuera à mener à bien la mission que vous lui avez confiée : défendre vos droits et vos intérêts.

**Santé, qualité de vie au travail, rémunération, emplois, développement durable :**

**Une Equipe Dans l'Action CGT-FO**  
**défend vos intérêts de façon indépendante**

Manelle MERHOM, Benoît BROSSE, Laure BROEGG, Eric PHILIBERT, Naima OULD, Frédéric CHEVALIER, Marie DEWIDHEM, Sébastien MARTEAU , Gwennola BLOT, KERVRAN, Marc DELORME, Sophia BEDOUI, Amine RIDENE, Fouad NAJI, Arnaud LUCIEN, Grégory JEAN, Hatim-Pierre FAZILEABASSE, Yann LEVENEZ, Vincent CLARO, Christophe AUFFRAY, Isabelle MEYER, Frédéric NGUYEN



*Notre but reste inchangé : défendre vos intérêts.  
 Contactez-nous : [syndicats.ingenico.cgt.fo@gmail.com](mailto:syndicats.ingenico.cgt.fo@gmail.com)*

Pour toute information complémentaire, connectez-vous sur :  
<https://www.equipedanslaction.fr>